Limites parcellaires
Bâti
Cours d'eau

Zonage

U : zone urbaine
UB : tissu mixte
UBr : tissu mixte en renouvellement urbain
UE : secteur d'activités
Uj : zone urbaine fond de jardin
Ut : secteur d'équipements
Uzh : zone urbaine à dominante humide
1AUr : zone à urbaniser
A : zone agricole
N : zone naturelle
Nl : secteur à vocation tourisme et loisir
Np : périmètre immédiat et rapproché du captage
Nt : secteur d'équipements
Nzh : zone à dominante humide

Prescriptions surfaciques

Espace Boisé Classé (L113-1 du CU)
Emplacement réservé (le numéro renvoie à la liste)
Secteur soumis à Orientation d'Aménagement et de Programmation
Zone potentiellement inondable par ruissellement
Zone potentiellement inondable par débordement
Périmètre de protection de captage immédiat
Périmètre de protection de captage rapproché
Périmètre de protection de captage éloigné
Zone potentiellement polluée

Prescriptions ponctuelles

Changement de destination des constructions autorisé
Localisation de points singuliers (Source DDTM - zones potentiellement inondables)
Aléas relatifs aux points singuliers

Prescriptions linéaires

Axes de talweg
Haie (L.151-23 du CU)
Mur (L. 151-19 du CU)

La commune est soumise à des risques de remontée de nappe, des risques sismiques et des risque de gonflement des argiles (cf. rapport de présentation)



Arrêtés portant reconnaissance de catastrophes naturelles sur la commune

Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain : 1

	Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le Journal Officiel du
1	59PREF19990161	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999

Inondations et coulées de boue : 3

	Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le Journal Officiel du
2	59PREF20170020	23/06/2016	23/06/2016	30/12/2016	27/01/2017
3	59PREF19960090	11/07/1995	11/07/1995	26/12/1995	07/01/1996
4	59PREF19840030	15/12/1983	03/01/1984	11/01/1984	15/01/1984

Inondations par remontées de nappe phréatique : 1

	Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le Journal Officiel du
5	59PREF20010027	25/04/2001	03/05/2001	15/11/2001	01/12/2001

Mouvements de terrain : 1

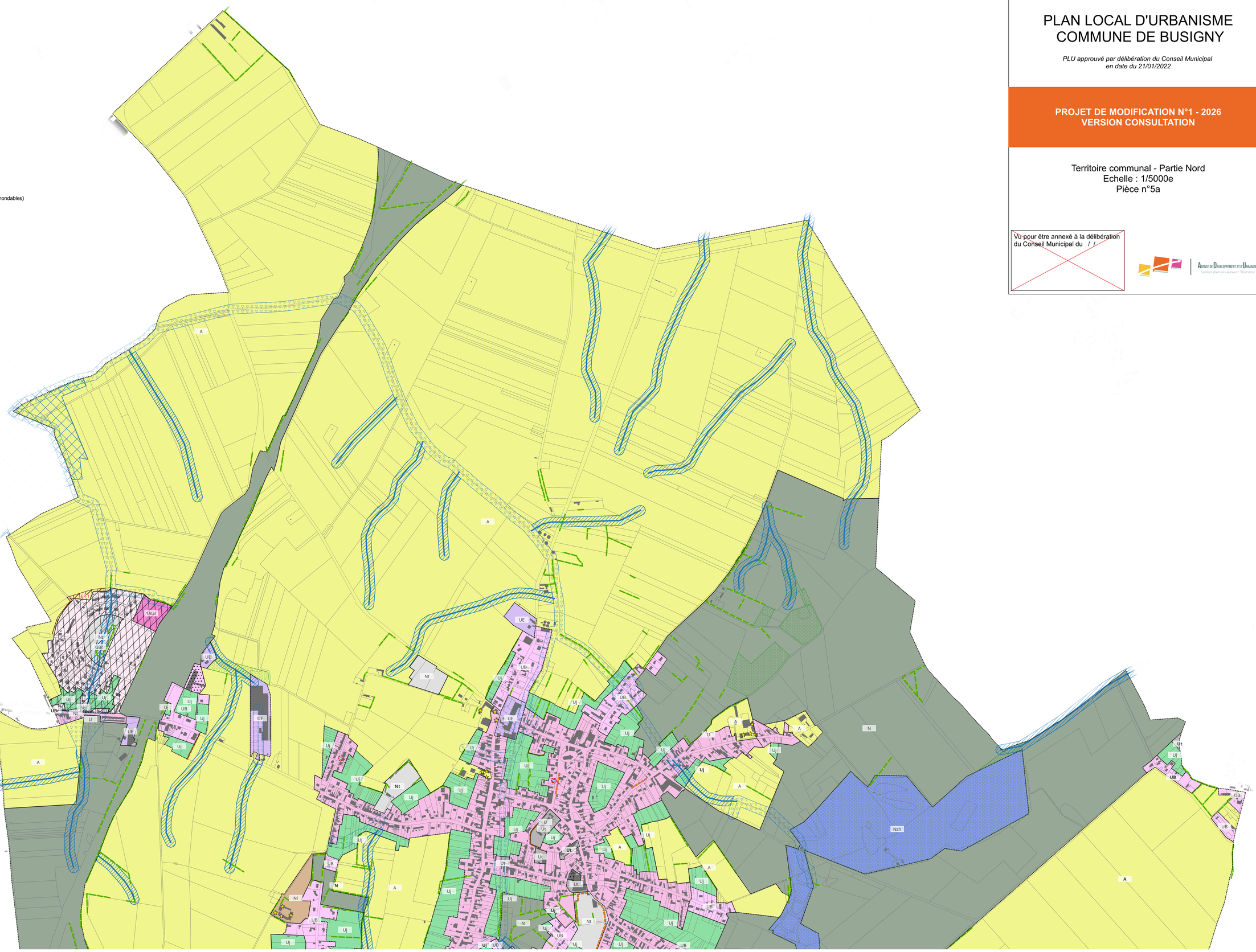
	Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le Journal Officiel du
6	59PREF20010026	25/04/2001	25/04/2001	15/11/2001	01/12/2001

Mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse : 1

	Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le Journal Officiel du
7	59PREF19910117	01/01/1990	31/12/1990	12/08/1991	30/08/1991

Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols : 1

	Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le Journal Officiel du
8	59PREF19990222	01/06/1995	30/06/1995	22/06/1999	14/07/1999



Commune de BUSIGNY

PLAN LOCAL D'URBANISME
COMMUNE DE BUSIGNY

PLU approuvé par délibération du Conseil Municipal en date du 21/01/2022

PROJET DE MODIFICATION N°1 - 2026
VERSION CONSULTATION

Territoire communal - Partie Nord
Echelle : 1/5000e
Pièce n°5a

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal du / /

Agence de Développement et d'Urbanisme
Sambre Avesnois Thiérache